

Guide des parents



Pour tout savoir sur le fonctionnement du *Camp de jour 2025*

IMPORTANT

À lire et à conserver

BIENVENUE

Chers parents,

Nous désirons tout d'abord vous souhaiter la bienvenue à cette cinquième édition du camp de jour de Saint-Edmond-les-Plaines. Ce document vous fournira des précisions importantes concernant le fonctionnement du camp de jour 2025. N'hésitez pas à communiquer avec la Municipalité pour tout renseignement supplémentaire.

COORDONNÉES DU CAMP DE JOUR

Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines	
Coordonnatrice du camp	Marie-Pier Martel
Administration	Danielle Bernard
Animatrice - camp de jour	Ariane Jobin
Coordonnées téléphoniques et courriel	
Information générale	418 274-3069 #0 admin@stedmond.ca
Information - camp de jour :	418-274-3069 #8 projets@stedmond.ca
Rendez-vous sportif	418-274-3069 #5

GRILLE HORAIRE

Lundi au vendredi

7 h 30 à 9 h	Accueil du matin et prise des présences
9 h à 10 h	Animation / activité
10 h à 10 h 30	Collation, hydratation
10 h 30 à 11 h 45	Animation / activité
11 h 55 à 12 h	Lavage de mains
12 h à 13 h	Dîner
13 h à 14 h 45	Animation/ activité / crème solaire
14 h 45 à 15 h	Collation, hydratation
15 h à 16 h	Animation / activité
16 h à 17 h 00	Départ

COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Vous êtes des partenaires privilégiés dans la réussite de notre camp de jour. Nous tenons à ce que vous soyez informés de ce qui s'y passe. C'est pourquoi nous avons mis sur pied des moyens pour communiquer avec vous.

- **Communication quotidienne**

Les animatrices fourniront un rapport verbal quotidien du déroulement de la journée de votre jeune. D'autres mécanismes de communication peuvent être utilisés au besoin (téléphone ou courriel).

- **En cas d'accident et/ou de non-respect du code de vie**

Un rapport sera achevé et vous y trouverez l'information relative à l'événement survenu de même que les mesures qui ont été prises. Nous vous demanderons de signer ce rapport une fois que vous en aurez pris connaissance.

- **Vous souhaitez modifier une information au dossier de votre enfant?**

Il est de votre responsabilité de nous aviser de tout changement concernant la fiche médicale de votre enfant. Pour ce faire, veuillez en aviser la coordonnatrice du camp par téléphone.

3

PRÉSENCES

Un contrôle des présences sera effectué tout au long de l'été et plusieurs fois par jour.

Nous vous demandons de communiquer avec nous si votre enfant doit quitter plus tôt que l'heure de fin des activités du camp de jour.

Absence : Aucun appel ne sera fait aux parents pour les absences. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre enfant se soit bien rendu sur les lieux du camp de jour.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT ET PÉNALITÉ

Les frais d'inscription au camp de jour seront remboursés en totalité moins les frais d'annulation de **25 \$/ enfant** dans le cas d'une annulation plus de deux semaines avant le début du camp de jour.

Les frais ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation à moins de deux semaines avant le début du camp de jour ni pour les journées de camp manquées.

Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui), la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines remboursera la totalité des frais d'inscription, moins les frais d'annulation de 25 \$. Toute demande de remboursement doit être faite par écrit à l'adresse courriel suivante : admin@stedmond.ca.

Une pénalité de 5 \$ par tranche de 15 minutes sera facturée aux parents qui arriveront après la fermeture du camp de jour, soit après 17 h 00.

CODE DE VIE

Applicable à l'ensemble des participants, parents et enfants, le code de vie prône les valeurs de respect, de non-violence et de bienveillance par l'attitude, la parole et les gestes. Nous vous demandons de bien vouloir respecter le code de vie suivant :

Règle # 1

Bienveillance : J'adopte des comportements favorisant le bien-être des autres et le mien.

Exemples de comportements attendus :

- J'accepte que les autres ont des besoins différents des miens
- Je suis ouvert aux différences
- Je suis attentif à mes besoins et à ceux des autres
- J'aide les autres et j'accepte l'aide

Règle # 2

Respect : Je respecte les autres en tout temps en gestes et en paroles. Je respecte mon environnement. J'agis de façon sécuritaire et respectueuse pour moi et pour les autres.

Exemples de comportements attendus :

- J'utilise un langage adéquat sans sacres, vulgarités ou paroles blessantes*
- J'écoute et met en application les consignes et les règles des animateurs et du camp de jour
- J'adopte une attitude positive
- Je ramasse mes déchets et mes effets personnels au fur et à mesure
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités (ex : port d'un chapeau ou d'une casquette par temps ensoleillé)

***Tolérance zéro à l'intimidation** : il n'existe aucune excuse ou justification pour être violent verbalement ou autrement avec le personnel et les participants. En aucun cas, celle-ci ne sera tolérée.

Mesures disciplinaires

L'échelle des mesures disciplinaires présentée demeure un guide pour tous les employés du camp de jour de Saint-Edmond-les-Plaines. Chaque intervention sera appliquée en fonction de la nature de la situation et de sa gravité. L'intervention peut donc déroger de l'échelle présentée.

Avis 1 - L'enfant aura un avertissement verbal par l'animateur et recevra un avertissement écrit que le parent devra signer.

Avis 2 - Appel de la coordonnatrice du camp de jour au parent pour discuter de la situation. L'enfant sera suspendu une journée du camp de jour.

Avis 3 – Rencontre entre l'enfant, le parent, la coordonnatrice afin de trouver des solutions. L'enfant sera suspendu 3 jours du camp de jour.

Avis 4 – L'enfant se voit expulsé du camp de jour pour tout l'été.

→ **Aucun remboursement ne sera effectué pour les suspensions et expulsions définitives.**

MÉDICAMENTS

Dans la mesure du possible, il serait préférable que vous administriez vous-même les médicaments à votre enfant. Cependant, si ce dernier doit prendre des médicaments durant les heures du camp de jour, vous devrez remplir un formulaire d'autorisation de prise de médicaments donnant ainsi droit aux animateurs de votre enfant de lui rappeler de prendre ses médicaments.

Le médicament doit être fourni dans son contenant ORIGINAL, avec la prescription et votre autorisation sans quoi celui-ci ne pourra être administré à votre enfant.

5

PROGRAMMATION

La programmation du camp de jour 2025 sera remise à votre enfant. Toute l'information concernant les activités, les activités spéciales, les journées thématiques et le matériel requis y seront indiqués.

Il est à noter que certaines activités de la programmation peuvent être modifiées, annulées ou écourtées en raison de la température.

DANS LE SAC À DOS



Voici la liste des articles À IDENTIFIER et à laisser en PERMANENCE au camp de jour :

- Crème solaire (*à appliquer à la maison avant d'arriver au camp de jour, l'enfant est responsable de l'application en après-midi*)
 - Bouteille d'eau réutilisable
 - Vêtements de rechange
 - Maillot de bain et serviette
 - Étui avec crayons de couleur (feutre ou bois), crayons de plomb, efface, taille-crayon, ciseaux et colle.
- (Notez que tout doit entrer dans un seul étui, c'est le bon moment de réutiliser votre matériel scolaire)

Voici la liste des articles à apporter chaque jour:

- Boîte à lunch
- Idée : le contenant isolant « thermos » est une belle façon d'offrir un lunch chaud à votre enfant.
- **Collations**

Veillez noter que :

- AUCUN effet personnel de la maison ne sera permis au camp de jour (jouets, cartes, jeux électroniques, etc.) sauf en cas d'activité spéciale
- Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés

VÊTEMENTS

Afin que votre enfant puisse profiter au maximum des activités sportives qui sont organisées au camp de jour, nous vous demandons de respecter le code vestimentaire suivant :

- Il est recommandé que les enfants portent des vêtements confortables et adaptés à la température extérieure et aux activités prévues
- Le port du chapeau ou d'une casquette est OBLIGATOIRE à l'extérieur par temps chaud et ensoleillé;
- Des souliers fermés ou des sandales de sport qui permettent un bon soutien sont à privilégier.
- Les vêtements faisant la promotion de messages violents, discriminatoires et/ou sexistes ne sont pas tolérés au camp de jour.

**Nous vous remercions de votre collaboration et de votre confiance.
Nous vous souhaitons un été des plus agréables !**

